



PROGRAMME DE VEILLE 2022 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIETES DU SBF 120

ALERTE N° 58 CONCERNANT CREDIT AGRICOLE SA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2022 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



CREDIT AGRICOLE SA

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 24 MAI 2022

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 25 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2022 : I-C-1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 27 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 27 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 25 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2022 : I-C-1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOVERNANCE

1. Composition du conseil de CREDIT AGRICOLE SA

Le conseil d'administration de CREDIT AGRICOLE SA comportera, à l'issue de l'assemblée générale un tiers de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique Lefebvre	Président Durée de mandat	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	15	2025	0	1		M	
	SAS rue la Boetie rep. par Raphaël Appert	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	5	2024	0	1		M	
	Olivier Auffray	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	54	FR	1	2024	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Hugues Brasseur	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	-	M	56	FR	Nouveau	2023	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Pierre Cambefort	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	55	FR	4	2025	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre Gaillard	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	8	2025	0	1	M		M
	Nicole Gourmelon	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	58	FR	2	2024	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Paul Kerrien	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	7	2025	0	1			
	Christiane Lambert	Rep. organisations prof. agricoles	Non libre d'intérêts	45%	F	61	FR	5	2023	0	1			
	Christophe Lesur	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	M	50	FR	1	2024	0	1			
	Pascal Lheureux	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	60	FR	2	2023	0	1			M
	Louis Tercinier	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	62	FR	5	2024	0	1			
	Catherine Umbricht	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	54	FR	1	2024	0	1			M
<input checked="" type="checkbox"/>	Eric Vial	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	-	M	54	FR	Nouveau	2023	0	1			
	Eric Wilson	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	51	FR	1	2024	0	1			M
	Agnès Audier		Libre d'intérêts	100%	F	57	FR	2	2023	0	3	M		P
<input checked="" type="checkbox"/>	Sonia Bonnet- Bernard		Libre d'intérêts	-	F	60	FR	Nouveau	2023	0	1	P		
	Marie-Claire Daveu		Libre d'intérêts	100%	F	51	FR	3	2023	1	2			M
	Françoise Gri		Libre d'intérêts	100%	F	64	FR	10	2023	0	4	M		M
	Marianne Laigneau		Libre d'intérêts	100%	F	57	FR	1	2024	1	1		P	
	Alessia Mosca		Libre d'intérêts	100%	F	46	IT	1	2023	0	1	M	M	
	Pascale Berger	Censeur												



2. Spécificités

- Un censeur rémunéré siège au conseil sans justification particulière.
- Taux de présence aux réunions du conseil inférieur à 50% pour un membre du conseil.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

